



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LAURENT-BLANGY

Conseil d'Administration du vendredi 11 décembre 2024.

Délibération N° **11/12/2024 - 03**

L'An deux mille vingt-quatre, le onze décembre à 12 heures 15, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'EHPAD « Soleil d'Automne » de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, en suite de convocation en date du quatre décembre deux mille vingt-quatre.

Présents : 8

Excusé : 1

Pouvoirs :

Absents :

Étaient présents : Mesdames FACHAUX-CAVROS, NEUTS, NOWAK, Messieurs DESFACHELLE, SOUILLARD BEHARELLE, LABUR, LEFEBVRE ;

Était excusée : Madame MACCARINELLI

OBJET : EHPAD Soleil d'Automne – Acquisition d'un véhicule

En application de l'article 28 du code des marchés, une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un véhicule de type hybride.

Considérant qu'à l'issue des offres proposées par les concessionnaires Peugeot, Renault, et Citroën, il ressort que le tarif de Citroën est la plus intéressante.

Par conséquent, je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'acquisition d'un Citroën Berlingo XL, le coût étant de 38 556.00 € TTC.

L'amortissement de ce véhicule est prévu pour une durée de 5 ans, conformément à la délibération sur les amortissements des immobilisations en date du 13 juin 2023.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025 section investissement du budget de l'EHPAD.

TABLEAU COMPARATIF

ANALYSE LUPDOSPACE 2025

MODELE	ENERGIE	BATTERIE	MOTEUR ELECTRIQUE	AUTONOMIE ELECTRIQUE	TEMPS DE RECHARGE 20% A 80%	DÉLAI	Prix Conseillé	PRIX REMISÉ
Peugeot rifter XL	electrique	50KWH	136Ch	343KM	25MIN	3 mois	41 591,00 €	41 096,00 €
renault kangoo XL	electrique	45KWH	120Ch	285KM	27 MIN	5 mois	43 800,00 €	40 734,00 €
citroen Berlingo XL	electrique	50KWH	136Ch	345KM	30MIN	3 mois	45 267,00 €	38 556,00 €

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après avoir entendu l'exposé de son Président, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de l'acquisition d'un Citroën Berlingo XL.

RESULTAT DU VOTE :

Nombre de membres en exercice :	9
Nombre de membres présents :	8
Nombre de vote par procuration :	
Suffrages exprimés :	8
Majorité absolue :	5
Votes favorables :	8
Votes défavorables :	
Abstentions :	

Fait et délibéré en séance du 11 décembre 2024.

Le Président du C.C.A.S.,

Nicolas DESFACHELLE

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte



Voies de délais de recours

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication. Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »